

FICHE DE FONCTION
COORDONNATEUR MEDICAL TERRITORIAL (CMT)
de l'Observatoire Régional des Urgences Nouvelle-Aquitaine

Les Réseaux Territoriaux des Urgences (RTU)

L'accueil coordonné des urgences dans le cadre d'un réseau local structuré sur le territoire répond à la circulaire du 13 février 2007 relative à la prise en charge des urgences.

Le GCS Observatoire Régional des Urgences Nouvelle Aquitaine (ORU NA) assure la coordination des réseaux territoriaux des urgences de la région qui visent à favoriser l'accès aux soins en fonction des pathologies, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charges médicales des patients, ainsi qu'à l'organisation territoriale de la prise en charge des patients.

Pour cela, l'ORU NA sert de pivot dans les relations entre les réseaux territoriaux et les différents partenaires qu'ils soient institutionnels, médicaux ou promoteurs d'outils. Il assure la collecte et le partage des informations ainsi que la qualité de celles-ci. Il réalise une veille sur les outils qui pourraient être utilisés au niveau des différents territoires. Il vérifie l'efficacité des différentes organisations et propose des recommandations.

Au sein de chaque RTU, il est mis en place un Comité de Pilotage permanent qui veille à la mise en œuvre des principes établis dans le cahier des charges opérationnel et dont les missions sont précisées au sein de chaque Convention Constitutive des réseaux territoriaux.

Au niveau de chaque COPIL, sera proposé par le Comité Restreint **un Coordonnateur Médical Territorial (CMT)** dont la présente fiche précise les fonctions, attributions, nomination.

Profil

Le Coordonnateur Médical Territorial est un représentant médical d'un établissement titulaire d'une activité de médecine d'urgences. Il peut s'agir d'un médecin en poste dans une structure d'urgence, d'un médecin chef d'une structure d'accueil des urgences, d'un médecin représentant le SAMU.

Un CMT d'un territoire disposant d'un CHU doit être en poste sur ce CHU.

Ce médecin sera reconnu au niveau de l'Institution dont il dépend et du Territoire.

Désignation

Nomination co-validée par le Comité de Pilotage du Réseau Territorial et par le Comité Restreint de l'ORU NA, sur proposition de l'ORU.

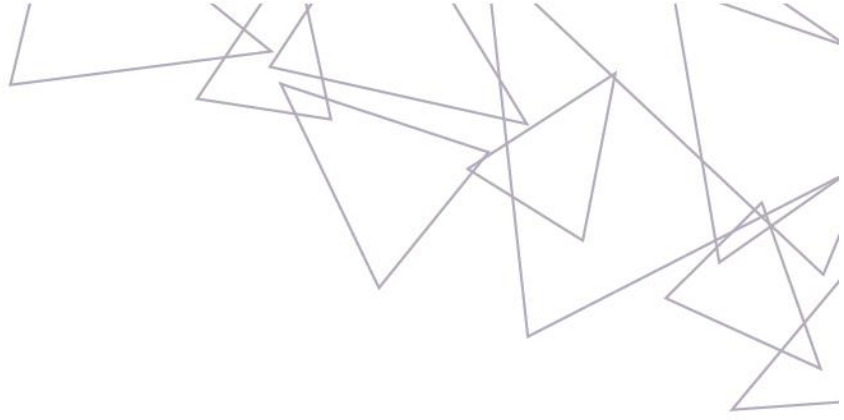
**GCS Observatoire Régional
des Urgences Nouvelle Aquitaine
ORU NA**

Siège ORUNA :
23 quai de Paludate
33000 Bordeaux
05 56 90 71 41

contact@oruna.fr - www.oruna.fr

Siret : 790 732 853 00029 – APE 7490B

Antenne Bordeaux : 23, quai de Paludate - 33800 Bordeaux - 05 56 90 71 41
Antenne Limoges : 4, avenue de la Révolution - 87000 Limoges - 05 44 00 00 44



Rôle vis-à-vis de l'ORU

- Aide à la conduite et à la mise en œuvre des projets de l'ORU en garantissant la cohérence métier
- Accompagne et articule les travaux dans le respect de la ligne de conduite fixée par l'ORU
- Assure une partie de la déclinaison opérationnelle de la stratégie globale que s'est fixée l'ORU
- Donne une compréhension des besoins entre tous les acteurs d'un même projet
- Valorise le dispositif ORU, permet d'optimiser son utilisation pour répondre à des problématiques métiers principalement des établissements de soins ou des institutionnels

Missions

- Rôle d'animation du COPIL. Il veille à son bon fonctionnement, c'est-à-dire à la régularité de ses réunions et à la continuité de ses travaux (minimum 1 réunion territoriale par mois). Il définit l'ordre du jour des réunions après consultation des membres.
- Analyse les tableaux de bord de l'ORU NA à l'échelon territorial.
- Contrôle l'exhaustivité de la remontée des données provenant des SU (RPU, PMSI UHCD, SAMU) et vérifie la fonctionnalité du processus de qualité des données validé par l'ORU.
- Accompagne les établissements dans la mise en place et la formalisation de leur plan Hôpital en tension. Il accompagne l'équipe hospitalière dans la détermination des seuils de veille, de pré tension et de tension, à partir des indicateurs HET mis en place par l'ORU.
- A partir des indicateurs Hôpital en tension il met en place une organisation territoriale en partenariat avec le SAMU du territoire et la DD ARS.
- Analyse les tensions hospitalières et propose des recommandations
- Suit le déploiement du ROR sur le territoire. S'assure de la qualité et de l'exhaustivité des données.
- Intègre le ROR dans la dynamique territoriale : actualisation de l'offre de soins du territoire, mise à jour selon la procédure régionale de la disponibilité en lits des établissements, qualité des données des SU dans le SRVA, remontée des indicateurs

GCS Observatoire Régional des Urgences Nouvelle Aquitaine

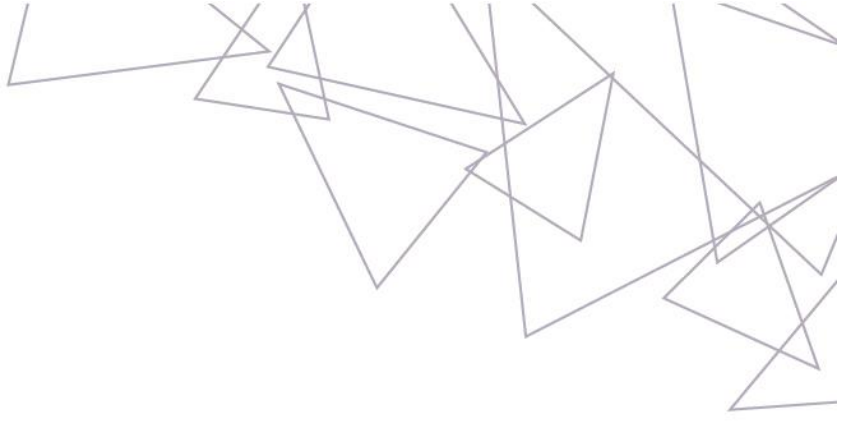
ORU NA

Siège ORUNA :
23 quai de Paludate
33000 Bordeaux
05 56 90 71 41

contact@oruna.fr - www.oruna.fr

Siret : 790 732 853 00029 – APE 7490B

Antenne Bordeaux : 23, quai de Paludate - 33800 Bordeaux - 05 56 90 71 41
Antenne Limoges : 4, avenue de la Révolution - 87000 Limoges - 05 44 00 00 44



HET, analyse des tensions hospitalières et du reporting des établissements, vérifie l'efficacité de la PDES décrite.

- Met en place les filières territoriales en partenariat avec les référents territoriaux, vérifie la formalisation, l'organisation, le suivi, l'analyse de la filière et des FEI, propose des mesures correctrices
- Participe au Comité Médical de l'ORU NA, au moins une fois par trimestre.
- Rend compte régulièrement à l'instance régionale des différents travaux du réseau territorial.
- Participe à l'élaboration du panorama ORU NA en réalisant la fiche de synthèse concernant son territoire.

Moyens

Dans ses missions, le CMT est accompagné par un Coordonnateur - Animateur de Réseau Territorial (CART).

Les données étant centralisées au siège de l'ORU ; les données agrégées (tableaux de bord) seront transmises au CMT.

Prise en charge

- Mise à disposition du médecin par son établissement d'origine l'ORU NA (convention de mise à disposition).
- Prise en charge par l'ORU NA : limité au remboursement au titre de la rémunération versée par l'établissement de rattachement du médecin
 - Sur base de deux demi-journées par semaine pour le territoire 33 et pour le territoire 19-23-87 (0.2 ETP ou 20% de la rémunération)
 - Sur base d'une demi-journée par semaine (0.1 ETP ou 10% de la rémunération) pour les autres territoires

Rattachement fonctionnel

Médecin Coordonnateur Régional de l'ORU NA.

GCS Observatoire Régional des Urgences Nouvelle Aquitaine ORU NA

Siège ORUNA :
23 quai de Paludate
33000 Bordeaux
05 56 90 71 41

contact@oruna.fr - www.oruna.fr

Siret : 790 732 853 00029 – APE 7490B

Antenne Bordeaux : 23, quai de Paludate - 33800 Bordeaux - 05 56 90 71 41
Antenne Limoges : 4, avenue de la Révolution - 87000 Limoges - 05 44 00 00 44